

L'an deux mil dix-sept, le douze avril, à dix-sept heures et trente minutes, les membres du Conseil de Communauté de la Communauté de communes « ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE », se sont réunis à la Mairie de Razès, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur DUPIN Bernard, Président.

Présents : M. DUPIN, Président, Mme VERGNOUX, M. AUZEMERY, Mme ROCHE, Mrs VALLIN, FAUCHER, Mme LAFARGE, Mrs MAITRE, ROUMILHAC, LEGAY, DUPRAT, HORRY, BERTRAND Vice-Présidents, Mrs CHÉ, SOIRAT, ROUX, LE BOT, VERGONZANNE, Mme FRENAY, Mrs PARIS, PLEINEVERT, Mme DOUILLARD, Mrs COUTEAU, DUPUY, HENNO, BOURDIER, Mmes TRICARD, AUVINET, FOURNIOUX, M. SOLIS, Mmes JOUANNETAUD, ROSSANDER, M. COUVIDOU, Mme BARDET, Mrs LAUSERIE, PEYROT, Mme COULOUMY, Mrs GENDILLOU, VIRONDEAU.

Absents excusés : Mmes FERRAND (procuration à M. CHÉ), SARDAINE, GOUTORBE (procuration à M. SOIRAT), BROUILLE (procuration à M. AUZEMERY), Mrs CARRÉ, PERROT (procuration à Mme ROCHE).

Assistaient : M. BASCANS.

Mme DARTHOUT Laurence, D.G.S., en qualité de représentante administrative.

Monsieur le Président procède à l'appel des membres, et constatant que le quorum est atteint, il déclare que l'assemblée peut valablement délibérer.

- Mme Annick FOURNIOUX est désignée comme secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2017 sans observation, à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

I – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016.

1.1 BUDGET PRINCIPAL – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget principal de la Communauté de Communes L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

Fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	4 431 091,35 €
Recettes de l'exercice	4 544 458,67 €
Excédent 2015 reporté	294 137,33 €
	407 504,65 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	407 504,65 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	1 100 693,69 €
Recettes de l'exercice	866 745,10 €
Excédent 2015 reporté	915 752,45 €
	681 803,86 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	681 803,86 €

<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	58 407,00 €
Recettes	0,00 €
	- 58 407,00 €
Solde des restes à réaliser (Besoin de financement)	- 58 407,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Excédent d'investissement	681 803,86 €
Solde restes à réaliser (Besoin de financement)	- 58 407,00 €
	623 396,86 €
Solde cumulé (Excédent)	623 396,86 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Excédent de fonctionnement	407 504,65 €
Excédent d'investissement cumulé	623 396,86 €
	1 030 901,51 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)	1 030 901,51 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.2 BUDGET PRINCIPAL – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Nantiat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.3 BUDGET PRINCIPAL – MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget principal de la Communauté de Communes MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	2 120 539,25 €
Recettes de l'exercice	2 295 896,15 €
Excédent 2015 reporté	0,00 €
	175 356,90 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	175 356,90 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	433 940,85 €
Recettes de l'exercice	391 337,71 €
Excédent 2015 reporté	293 090,76 €
	250 487,62 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	250 487,62 €

<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	6 342,30 €
Recettes	1 321,31 €
	- 5 020,99 €
Solde des restes à réaliser (Besoin de financement)	- 5 020,99 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Excédent d'investissement	250 487,62 €
Solde restes à réaliser (Besoin de financement)	- 5 020,99 €
	245 466,63 €
Solde cumulé (Excédent)	245 466,63 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Excédent de fonctionnement	175 356,90 €
Excédent d'investissement cumulé	245 466,63 €
	420 823,53 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)	420 823,53 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.4 BUDGET PRINCIPAL – MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie d'Ambazac, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.5 BUDGET PRINCIPAL – PORTE D'OCCITANIE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget principal de la Communauté de Communes PORTE D'OCCITANIE, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	847 941,21 €
Recettes de l'exercice	1 060 713,93 €
Excédent 2015 reporté	643 997,74 €
	856 770,46 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	856 770,46 €

<u>Investissement</u>		
Dépenses de l'exercice		754 167,80 €
Besoin de financement 2015 reporté		190 075,05 €
Recettes de l'exercice		701 249,87 €
		- 242 992,98 €
Résultat de clôture (Besoin de financement au 31.12.2016)		- 242 992,98 €

<u>Restes à réaliser</u>		
Dépenses		30 253,60 €
Recettes		0,00 €
		- 30 253,60 €
Solde des restes à réaliser (Besoin de financement)		- 30 253,60 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>		
Besoin de financement d'investissement		- 242 992,98 €
Solde restes à réaliser (Besoin de financement)		- 30 253,60 €
		- 273 246,58 €
Solde cumulé (Besoin de financement)		- 273 246,58 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>		
Excédent de fonctionnement		856 770,46 €
Besoin de financement d'investissement cumulé		- 273 246,58 €
		585 523,88 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)		583 523,88 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.6 BUDGET PRINCIPAL – PORTE D'OCCITANIE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Bessines-sur-Gartempe, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.7 BUDGET DU PÔLE D'EXCELLENCE RURALE – PORTE D'OCCITANIE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget du Pôle d'Excellence Rurale de la Communauté de Communes PORTE D'OCCITANIE, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses de l'exercice		1 238 478,44 €
Recettes de l'exercice		1 191 691,42 €
Excédent 2015 reporté		46 787,02 €
		0,00 €
Résultat de clôture (au 31.12.2016)		0,00 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	1 087 951,88 €
Besoin de financement 2015 reporté	18 591,33 €
Recettes de l'exercice	1 162 636,23 €
	56 093,02 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	56 093,02 €

<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Excédent d'investissement	56 093,02 €
Solde restes à réaliser	0,00 €
	56 093,02 €
Solde cumulé (Excédent au 31.12.2016)	56 093,02 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Résultat de fonctionnement	0,00 €
Excédent d'investissement cumulé	56 093,02 €
	56 093,02 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)	56 093,02 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.8 BUDGET DU PÔLE D'EXCELLENCE RURALE – PORTE D'OCCITANIE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Bessines-sur-Gartempe, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.9 BUDGET ATELIERS D'ACCUEIL – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget « Ateliers d'accueil » de la Communauté de Communes L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	39 002,61 €
Recettes de l'exercice	37 008,26 €
Excédent 2015 reporté	22 120,49 €
	20 126,14 €
Résultat de clôture (excédent au 31.12.2016)	20 126,14 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	41 420,03 €
Recettes de l'exercice	27 330,00 €
Excédent 2015 reporté	22 298,54 €
	<u>8 208,51 €</u>
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	8 208,51 €

<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
	<u>0,00 €</u>
Solde des restes à réaliser	0,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Excédent d'investissement	8 208,51 €
Solde restes à réaliser	0,00 €
	<u>8 208,51 €</u>
Solde cumulé (Excédent au 31.12.2016)	8 208,51 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Résultat de fonctionnement	20 126,14 €
Excédent d'investissement cumulé	8 208,51 €
	<u>28 333,65 €</u>
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)	28 333,65 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.10 BUDGET ATELIERS D'ACCUEIL – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Nantiat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.11 BUDGET ATELIERS RELAIS – PORTE D'OCCITANIE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget « Ateliers relais » de la Communauté de Communes PORTE D'OCCITANIE, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	30 916,40 €
Recettes de l'exercice	33 067,28 €
Excédent 2015 reporté	1 023,59 €
	<u>3 174,47 €</u>
Résultat de clôture (excédent au 31.12.2016)	3 174,47 €

<u>Investissement</u>		
Dépenses de l'exercice		30 466,48 €
Recettes de l'exercice	[27 907,00 €
Excédent 2015 reporté		11 376,00 €
		<u>8 816,52 €</u>
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)		8 816,52 €

<u>Restes à réaliser</u>		
Dépenses		0,00 €
Recettes		<u>0,00 €</u>
		0,00 €
Solde des restes à réaliser		0,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>		
Excédent d'investissement		8 816,52 €
Solde restes à réaliser		<u>0,00 €</u>
		8 816,52 €
Solde cumulé (Excédent au 31.12.2016)		8 816,52 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>		
Résultat de fonctionnement		3 174,47 €
Excédent d'investissement cumulé		<u>8 816,52 €</u>
		11 990,99 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)		11 990,99 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.12 BUDGET ATELIERS RELAIS – PORTE D'OCCITANIE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Bessines-sur-Gartempe, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.13 BUDGET COMMERCE DE COMPREIGNAC – PORTE D'OCCITANIE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget « Commerce de Compreignac » de la Communauté de Communes PORTE D'OCCITANIE, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses de l'exercice		18 523,75 €
Recettes de l'exercice	[15 811,90 €
Excédent 2015 reporté		560,25 €
		<u>- 2 151,60 €</u>
Résultat de clôture (besoin de financement au 31.12.2016)		- 2 151,60 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	17 361,17 €
Besoin de financement 2015 reporté	3 829,61 €
Recettes de l'exercice	16 982,61 €
	<u>- 4 208,17 €</u>
Résultat de clôture (besoin de financement au 31.12.2016)	- 4 208,17 €

<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
	<u>0,00 €</u>
Solde des restes à réaliser	0,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Besoin de financement d'investissement	- 4 208,17 €
Solde restes à réaliser	0,00 €
	<u>- 4 208,17 €</u>
Solde cumulé (Besoin de financement au 31.12.2016)	- 4 208,17 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Résultat de fonctionnement	- 2 151,60 €
Besoin de financement d'investissement cumulé	- 4 208,17 €
	<u>- 6 359,77 €</u>
Solde final au 31/12/2016 (Besoin de financement)	- 6 359,77 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.14 BUDGET COMMERCE DE COMPREIGNAC – PORTE D'OCCITANIE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Bessines-sur-Gartempe, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.15 BUDGET SPANC – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget « SPANC » de la Communauté de Communes L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	17 171,60 €
Recettes de l'exercice	31 180,00 €
Excédent 2015 reporté	936,65 €
	<u>14 945,05 €</u>
Résultat de clôture (excédent au 31.12.2016)	14 945,05 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	1 112,80 €
Recettes de l'exercice	0,00 €
Excédent 2015 reporté	12 212,71 €
	11 099,91 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	11 099,91 €

<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Excédent d'investissement	11 099,91 €
Solde restes à réaliser	0,00 €
	11 099,91 €
Solde cumulé (Excédent au 31.12.2016)	11 099,91 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Résultat de fonctionnement	14 945,05 €
Excédent d'investissement cumulé	11 099,91 €
	26 044,96 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)	26 044,96 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.16 BUDGET SPANC – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Nantiat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.17 BUDGET SPANC – MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget « SPANC » de la Communauté de Communes MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	63 454,40 €
Recettes de l'exercice	65 813,92 €
Excédent 2015 reporté	9 557,34 €
	11 916,86 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	11 916,86 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	0,00 €
Recettes de l'exercice	1 526,00 €
Excédent 2015 reporté	31 279,70 €
	32 805,70 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	32 805,70 €

<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
	0,00 €
Solde des restes à réaliser (Besoin de financement)	0,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Excédent d'investissement	32 805,70 €
Solde restes à réaliser (Besoin de financement)	0,00 €
	32 805,70 €
Solde cumulé (Excédent)	32 805,70 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Excédent de fonctionnement	11 916,86 €
Excédent d'investissement cumulé	32 805,70 €
	44 722,56 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)	44 722,56 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.18 BUDGET SPANC – MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie d'Ambazac, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.19 BUDGET SPANC – PORTE D'OCCITANIE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget SPANC de la Communauté de Communes PORTE D'OCCITANIE, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	29 992,60 €
Recettes de l'exercice	51 157,72 €
Excédent 2015 reporté	0,00 €
	21 165,12 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	21 165,12 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	0,00 €
Recettes de l'exercice	0,00 €
Excédent 2015 reporté	0,00 €
	0,00 €
Résultat de clôture 31.12.2016	0,00 €

<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Résultat d'investissement	0,00 €
Solde restes à réaliser	0,00 €
	0,00 €
Solde cumulé au 31.12.2016	0,00 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Résultat de fonctionnement	21 165,12 €
Résultat d'investissement cumulé	0,00 €
	21 165,12 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)	21 165,12 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.20 BUDGET SPANC – PORTE D'OCCITANIE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Bessines-sur-Gartempe, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.21 BUDGET ZI DES GRANGES – MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget « ZI DES GRANGES » de la Communauté de Communes MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	17 612,60 €
Recettes de l'exercice	17 612,60 €
	0,00 €
Résultat de clôture (au 31.12.2016)	0,00 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	36 807,48 €
Recettes de l'exercice	0,00 €
Excédent 2015 reporté	133 114,46 €
	96 306,98 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	96 306,98 €

<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Excédent d'investissement	96 306,98 €
Solde restes à réaliser	0,00 €
	96 306,98 €
Solde cumulé (Excédent au 31.12.2016)	96 306,98 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Résultat de fonctionnement	0,00 €
Excédent d'investissement cumulé	96 306,98 €
	96 306,98 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)	96 306,98 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.22 BUDGET ZI DES GRANGES – MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie d'Ambazac, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.23 BUDGET ZA DU TRIFOULET – PORTE D'OCCITANIE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget « ZA DU TRIFOULET » de la Communauté de Communes PORTE D'OCCITANIE, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	172 146,49 €
Recettes de l'exercice	164 230,20 €
	- 7 916,29 €
Résultat de clôture (Besoin de financement au 31.12.2016)	- 7 916,29 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	275 593,75 €
Besoin de financement 2015 reporté	10 533,09 €
Recettes de l'exercice	382 043,05 €
	95 916,21 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	95 916,21 €

<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	80 000,00 €
	80 000,00 €
Solde des restes à réaliser	80 000,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Excédent d'investissement	95 916,21 €
Solde restes à réaliser	80 000,00 €
	175 916,21 €
Solde cumulé (Excédent au 31.12.2016)	175 916,21 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Résultat de fonctionnement	- 7 916,29 €
Excédent d'investissement cumulé	175 916,21 €
	167 999,92 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)	167 999,92 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.24 BUDGET ZA DU TRIFOULET – PORTE D'OCCITANIE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Bessines-sur-Gartempe, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.25 BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget « LOGEMENTS SOCIAUX » de la Communauté de Communes L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	110 730,29 €
Recettes de l'exercice	97 980,84 €
Excédent 2015 reporté	71 877,14 €
	59 127,69 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	59 127,69 €

<u>Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	68 285,81 €
Recettes de l'exercice	66 381,37 €
Excédent 2015 reporté	61 299,46 €
	59 395,02 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	59 395,02 €
<u>Restes à réaliser</u>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
<u>Totaux cumulés Investissement</u>	
Excédent d'investissement	59 395,02 €
Solde restes à réaliser	0,00 €
	59 395,02 €
Solde cumulé (Excédent au 31.12.2016)	59 395,02 €
<u>Totaux cumulés ensemble</u>	
Résultat de fonctionnement	59 127,69 €
Excédent d'investissement cumulé	59 395,02 €
	118 522,71 €
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)	118 522,71 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.26 BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Nantiat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

1.27 BUDGET AUTRES BATIMENTS – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil communautaire délibère sur le Compte administratif de l'exercice 2016 du budget « AUTRES BATIMENTS » de la Communauté de Communes L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT, et arrête les résultats définitifs ci-dessous :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses de l'exercice	318 236,10 €
Recettes de l'exercice	341 486,85 €
	23 250,75 €
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)	23 250,75 €

<u>Investissement</u>		
Dépenses de l'exercice		84 571,53 €
Besoin de financement 2015 reporté		73 865,98 €
Recettes de l'exercice		327 630,06 €
		<u>169 192,55 €</u>
Résultat de clôture (Excédent au 31.12.2016)		169 192,55 €

<u>Restes à réaliser</u>		
Dépenses		70 000,00 €
Recettes		0,00 €
		<u>- 70 000,00 €</u>
Solde des restes à réaliser (Besoin de financement)		- 70 000,00 €

<u>Totaux cumulés Investissement</u>		
Excédent d'investissement		169 192,55 €
Solde restes à réaliser		- 70 000,00 €
		<u>99 192,55 €</u>
Solde cumulé (Excédent au 31.12.2016)		99 192,55 €

<u>Totaux cumulés ensemble</u>		
Excédent de fonctionnement		23 250,75 €
Excédent d'investissement cumulé		99 192,55 €
		<u>122 443,30 €</u>
Solde final au 31/12/2016 (Excédent)		122 443,30 €

Décision adoptée à l'unanimité.

1.28 BUDGET AUTRES BATIMENTS – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public de la Trésorerie de Nantiat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité.

II – AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

2.1 BUDGET PRINCIPAL – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 s'élève à 407 504,65 €.

Le Conseil communautaire décide d'affecter cette somme en section de fonctionnement pour l'exercice 2017.

Décision adoptée à l'unanimité.

2.2 BUDGET PRINCIPAL – MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 s'élève à 175 356,90 €.

Le Conseil communautaire décide d'affecter cette somme en section de fonctionnement pour l'exercice 2017.

Décision adoptée à l'unanimité.

2.3 BUDGET PRINCIPAL – PORTE D'OCCITANIE : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

Le Conseil communautaire décide d'affecter le résultat 2016 comme suit :

Couverture du besoin de financement <i>crédit du compte 1068 sur BP 2017 de la CC ELAN</i>	273 246,58 €
Excédent laissé en section fonctionnement <i>crédit du compte 002 sur BP 2017 de la CC ELAN</i>	583 523,88 €

Décision adoptée à l'unanimité.

2.4 BUDGET PRINCIPAL – PORTE D'OCCITANIE : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

L'excédent de d'investissement de l'exercice 2016 s'élève à 56 093,02 €.

Le Conseil communautaire décide d'affecter cette somme en affectation complémentaire « en réserves » sur le Budget Principal pour l'exercice 2017.

Décision adoptée à l'unanimité.

2.5 BUDGET « ATELIERS D'ACCUEIL » – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

Le Conseil communautaire décide d'affecter le résultat 2016 comme suit :

Excédent laissé en section fonctionnement <i>crédit du compte 002 sur BP 2017 de la CC ELAN</i>	17 315,81 €
Affectation complémentaire « en réserves » <i>crédit du compte 1068 sur BP 2017 ATELIERS RELAIS de la CC ELAN</i>	2 810,33 €

Décision adoptée à l'unanimité.

2.6 BUDGET « ATELIERS RELAIS » – PORTE D'OCCITANIE : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 s'élève à 3 174,47 €.

Le Conseil communautaire décide d'affecter cette somme en section de fonctionnement pour l'exercice 2017.

Décision adoptée à l'unanimité.

2.7 BUDGET « SPANC » – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 s'élève à 14 945,05 €.

Le Conseil communautaire décide d'affecter cette somme en section de fonctionnement pour l'exercice 2017.

Décision adoptée à l'unanimité.

2.8 BUDGET « SPANC » – MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 s'élève à 11 916,86 €.

Le Conseil communautaire décide d'affecter cette somme en section de fonctionnement pour l'exercice 2017.

Décision adoptée à l'unanimité.

2.9 BUDGET « SPANC » – PORTE D'OCCITANIE : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 s'élève à 21 165,12 €.

Le Conseil communautaire décide d'affecter cette somme en section de fonctionnement pour l'exercice 2017.

Décision adoptée à l'unanimité.

2.10 BUDGET « LOGEMENTS SOCIAUX » – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 s'élève à 59 127,69 €.

Le Conseil communautaire décide d'affecter cette somme en section de fonctionnement pour l'exercice 2017.

Décision adoptée à l'unanimité.

2.11 BUDGET « AUTRES BATIMENTS » – L'AURENCE GLANE DÉVELOPPEMENT : AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNÉE 2016.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 s'élève à 23 250,75 €.

Le Conseil communautaire décide d'affecter cette somme en section de fonctionnement pour l'exercice 2017.

Décision adoptée à l'unanimité.

III – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2017.

Le Conseil communautaire fixe comme suit les taux communautaires pour l'année 2017 :

- Taxe d'Habitation	9,98 %
- Taxe Foncière (bâti)	1,47 %
- Taxe Foncière (non bâti)	7,28 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	29,03 %

Et décide l'application d'un lissage sur une durée de 5 ans pour les taxes ci-dessus.

Décision adoptée à l'unanimité.

IV – VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ACTUALISATION DU TARIF DE LA REDEVANCE SPÉCIALE POUR 2017.

Lors de la fusion des Communautés de communes, il est apparu des modes de fonctionnement différents sur la compétence « collecte des déchets ménagers ».

Le Conseil communautaire fixe à :

- 9,90 % le taux de la TEOM pour 2017, sur les territoires historiques de l'Aurence Glane Développement et de Monts d'Ambazac et Val du Taurion
- 39,23 €/m³ le tarif 2017 de la Redevance Spéciale Déchets.

Décision adoptée à l'unanimité.

V – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

5.1 VOTE BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES GENERALES	1 974 285,00	013	ATTENUATION DE CHARGES	17 810,00
012	FRAIS DE PERSONNEL	2 332 300,00	70	PRODUITS DU DOMAINE	371 021,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	5 629 783,00	73	IMPOTS ET TAXES	8 493 746,00
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	1 071 742,00	74	DOTATIONS-PARTICIPATIONS	1 599 797,00
66	CHARGES FINANCIERES	138 900,00	75	PRODUITS DE GESTION	97 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 999,57
68	AMORTISSEMENTS	279 000,00	040	QUOTE PART DES SUBVENTIONS	34 000,00
023	VIRT A SECTION INVESTISS.	349 749,00	002	RESULTAT N-1 REPORTE	1 166 385,43
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		
		11 781 759,00			11 781 759,00

SECTION D'INVESTISSEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
001	BESOIN DE FINANCEMENT REPORTE	273 246,58	13	SUBVENTIONS	557 216,31
13	SUBVENTIONS (régularisation)	0,00	16	EMPRUNTS NOUVEAUX	203 646,00
16	CAPITAL DES EMPRUNTS	400 000,00	10	DOTATIONS - RESERVES	84 800,04
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 882,00	1068	EXCEDENT FONCT. CAPITALISE	329 339,60
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	453 525,00	024	CESSION D'IMMOBILISATIONS	9 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 220 895,42			
OPERATIONS D'ORDRE			OPERATIONS D'ORDRE		
			021	VIREMENT DE SECTION FONCT.	349 749,00
040	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS	34 000,00	040	AMORTISSEMENT DES BIENS	279 000,00
			001	RESULTAT N-1 REPORTE	689 298,05
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		
		2 502 549,00			2 502 549,00

Proposition votée à l'unanimité.

5.2 VOTE BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET ATELIERS RELAIS

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES GENERALES	11 126,00	013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00
012	FRAIS DE PERSONNEL	0,00	70	PRODUITS DU DOMAINE	0,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	73	IMPOTS ET TAXES	0,00
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	74	DOTATIONS-PARTICIPATIONS	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	6 500,00	75	PRODUITS DE GESTION	42 240,72
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
68	AMORTISSEMENTS	55 270,00	040	QUOTE PART DES SUBVENTIONS	10 165,00
023	VIRT A SECTION INVESTISS.	0,00	002	RESULTAT N-1 REPORTE	20 490,28
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		
		72 896,00			72 896,00

SECTION D'INVESTISSEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
001	BESOIN DE FINANCEMENT REPORTE	0,00	13	SUBVENTIONS	0,00
13	SUBVENTIONS (régularisation)	0,00	16	EMPRUNTS NOUVEAUX	0,00
16	CAPITAL DES EMPRUNTS	64 940,00	10	DOTATIONS - RESERVES	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	1068	EXCEDENT FONCT. CAPITALISE	2 810,33
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	024	CESSION D'IMMOBILISATIONS	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00			
OPERATIONS D'ORDRE			OPERATIONS D'ORDRE		
			021	VIREMENT DE SECTION FONCT.	0,00
040	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS	10 165,00	040	AMORTISSEMENT DES BIENS	55 270,00
			001	RESULTAT N-1 REPORTE	17 024,67
TOTAL GENERAL		75 105,00	TOTAL GENERAL		75 105,00

Proposition votée à l'unanimité.

5.3 VOTE BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET COMMERCE DE COMPREIGNAC

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES GENERALES	3 041,00	013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00
012	FRAIS DE PERSONNEL	0,00	70	PRODUITS DU DOMAINE	0,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	73	IMPOTS ET TAXES	0,00
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	5,00	74	DOTATIONS-PARTICIPATIONS	14 855,00
66	CHARGES FINANCIERES	3 521,40	75	PRODUITS DE GESTION	8 935,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
68	AMORTISSEMENTS	13 153,00	040	QUOTE PART DES SUBVENTIONS	6 892,00
023	VIRT A SECTION INVESTISS.	8 810,00			
002	RESULTAT N-1 REPORTE	2 151,60	002	RESULTAT N-1 REPORTE	0,00
TOTAL GENERAL		30 682,00	TOTAL GENERAL		30 682,00

SECTION D'INVESTISSEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
001	BESOIN DE FINANCEMENT REPORTE	4 208,17	13	SUBVENTIONS	0,00
13	SUBVENTIONS (régularisation)	0,00	16	EMPRUNTS NOUVEAUX	0,00
16	CAPITAL DES EMPRUNTS	10 862,83	10	DOTATIONS - RESERVES	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	1068	EXCEDENT FONCT. CAPITALISE	0,00
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	024	CESSION D'IMMOBILISATIONS	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00			
OPERATIONS D'ORDRE			OPERATIONS D'ORDRE		
			021	VIREMENT DE SECTION FONCT.	8 810,00
040	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS	6 892,00	040	AMORTISSEMENT DES BIENS	13 153,00
			001	RESULTAT N-1 REPORTE	0,00
TOTAL GENERAL		21 963,00	TOTAL GENERAL		21 963,00

Proposition votée à l'unanimité.

5.4 VOTE BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET DU SPANC

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES GENERALES	18 151,00	70	PRODUITS DU DOMAINE	51 400,00
012	FRAIS DE PERSONNEL	98 379,00	72	PRODUCTION IMMOBILISEE	0,00
65	CHARGES DE GESTION	0,00	74	DOTATIONS - SUBVENTIONS	18 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00	013	ATTENUATION CHARGES	1 500,62
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00	75	AUTRES PRODUITS	0,00
68	AMORTISSEMENTS	1 897,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
023	VIRT INVESTISSEMENT	0,00			
001	RESULTAT N-1 REPORTE	0,00	002	RESULTAT N-1 REPORTE	48 026,38
TOTAL GENERAL		118 927,00	TOTAL GENERAL		118 927,00

SECTION D'INVESTISSEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
20	LOGICIEL INFORMATIQUE	0,00	13	SUBVENTIONS NOUVELLES	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 902,00	16	EMPRUNTS NOUVEAUX	0,00
			10	DOTATIONS - RESERVES	99,39
			75	AUTRES PRODUITS	0,00
			77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
OPERATIONS D'ORDRE			OPERATIONS D'ORDRE		
040	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS	0,00	040	AMORTISSEMENT DES BIENS	1 897,00
			002	RESULTAT N-1 REPORTE	43 905,61
	TOTAL GENERAL	45 902,00		TOTAL GENERAL	45 902,00

Proposition votée à l'unanimité.

5.5 VOTE BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET DE LA Z.I. DES GRANGES

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES GENERALES	59 467,52	70	PRODUITS DU DOMAINE	10,02
65	CHARGES DE GESTION	9,46			
66	CHARGES FINANCIERES	7 630,00			
OPÉRATIONS D'ORDRE			OPÉRATIONS D'ORDRE		
042	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10,02	042	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	67 106,98
043	TRANSFERT DANS LA SECTION	7 630,00	043	TRANSFERT DANS LA SECTION	7 630,00
			002	RESULTAT N-1 REPORTE	0,00
	TOTAL GENERAL	74 747,00		TOTAL GENERAL	74 747,00

SECTION D'INVESTISSEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
16	CAPITAL DE L'EMPRUNT	29 210,02	16	EMPRUNTS NOUVEAUX	0,00
			10	DOTATIONS - RESERVES	0,00
			75	AUTRES PRODUITS	0,00
			77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
OPERATIONS D'ORDRE			OPERATIONS D'ORDRE		
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	67 106,98	040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10,02
			002	RESULTAT N-1 REPORTE	96 306,98
	TOTAL GENERAL	96 317,00		TOTAL GENERAL	96 317,00

Proposition votée à l'unanimité.

5.6 VOTE BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET DE LA Z.A. DU TRIFOULET

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES GENERALES	4 500,71	70	PRODUITS DU DOMAINE	0,00
65	CHARGES DE GESTION	0,00	74	DOTATIONS - PARTICIPATIONS	16 437,00
66	CHARGES FINANCIERES	4 020,00			
OPÉRATIONS D'ORDRE			OPÉRATIONS D'ORDRE		
042	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	042	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
043	TRANSFERT DANS LA SECTION	0,00	043	TRANSFERT DANS LA SECTION	0,00
002	RESULTAT N-1 REPORTE	7 916,29	002	RESULTAT N-1 REPORTE	0,00
	TOTAL GENERAL	16 437,00		TOTAL GENERAL	16 437,00

SECTION D'INVESTISSEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
16	CAPITAL DE L'EMPRUNT	14 967,00	13	SUBVENTIONS D'INVESTISST	80 000,00
			10	DOTATIONS - RESERVES	9,79
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	160 959,00	75	AUTRES PRODUITS	0,00
			77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
OPERATIONS D'ORDRE			OPERATIONS D'ORDRE		
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
			002	RESULTAT N-1 REPORTE	95 916,21
TOTAL GENERAL		175 926,00	TOTAL GENERAL		175 926,00

Proposition votée à l'unanimité.

5.7 VOTE BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES GENERALES	16 349,00	013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00
012	FRAIS DE PERSONNEL	0,00	70	PRODUITS DU DOMAINE	1 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	73	IMPOTS ET TAXES	0,00
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	74	DOTATIONS-PARTICIPATIONS	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	22 800,00	75	PRODUITS DE GESTION	35 022,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100,31
68	AMORTISSEMENTS	66 143,00	040	QUOTE PART DES SUBVENTIONS	12 042,00
023	VIRT A SECTION INVESTISS.	0,00			
002	RESULTAT N-1 REPORTE	0,00	002	RESULTAT N-1 REPORTE	59 127,69
TOTAL GENERAL		107 292,00	TOTAL GENERAL		107 292,00

SECTION D'INVESTISSEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
001	BESOIN DE FINANCEMENT REPORTE	0,00	13	SUBVENTIONS	0,00
13	SUBVENTIONS (régularisation)	0,00	16	EMPRUNTS NOUVEAUX	0,00
16	CAPITAL DES EMPRUNTS	56 000,00	10	DOTATIONS - RESERVES	9,98
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	1068	EXCEDENT FONCT. CAPITALISE	0,00
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000,00	024	CESSION D'IMMOBILISATIONS	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	37 506,00			
OPERATIONS D'ORDRE			OPERATIONS D'ORDRE		
			021	VIREMENT DE SECTION FONCT.	0,00
040	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS	12 042,00	040	AMORTISSEMENT DES BIENS	66 143,00
			001	RESULTAT N-1 REPORTE	59 395,02
TOTAL GENERAL		125 548,00	TOTAL GENERAL		125 548,00

Proposition votée à l'unanimité.

5.8 VOTE BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET AUTRES LOCATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES GENERALES	33 500,00	013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00
012	FRAIS DE PERSONNEL	0,00	70	PRODUITS DU DOMAINE	305,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	73	IMPOTS ET TAXES	0,00
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	1 005,00	74	DOTATIONS-PARTICIPATIONS	44 732,00
66	CHARGES FINANCIERES	9 250,00	75	PRODUITS DE GESTION	22 499,25
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
68	AMORTISSEMENTS	46 032,00	040	QUOTE PART DES SUBVENTIONS	0,00
023	VIRT A SECTION INVESTISS.	0,00			
002	RESULTAT N-1 REPORTE	0,00	002	RESULTAT N-1 REPORTE	23 250,75
TOTAL GENERAL		90 787,00	TOTAL GENERAL		90 787,00

SECTION D'INVESTISSEMENT : RÉCAPITULATIF PAR CHAPITRE

DEPENSES			RECETTES		
001	BESOIN DE FINANCEMENT REPORTE	0,00	13	SUBVENTIONS	0,00
13	SUBVENTIONS (régularisation)	0,00	16	EMPRUNTS NOUVEAUX	0,00
16	CAPITAL DES EMPRUNTS	63 000,00	10	DOTATIONS - RESERVES	9,45
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	1068	EXCEDENT FONCT. CAPITALISE	0,00
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 000,00	024	CESSION D'IMMOBILISATIONS	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	82 234,00			
OPERATIONS D'ORDRE			OPERATIONS D'ORDRE		
			021	VIREMENT DE SECTION FONCT.	0,00
040	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS	0,00	040	AMORTISSEMENT DES BIENS	46 032,00
			001	RESULTAT N-1 REPORTE	169 192,55
TOTAL GENERAL		215 234,00	TOTAL GENERAL		215 234,00

Proposition votée à l'unanimité.

VI – SUBVENTIONS 2017 :

- ASSOCIATION « OFFICE DE TOURISME DES MONTS D'AMBAZAC ET VAL DU TAURION - CENTRE D'ANIMATION AMBAZAC FRATERNITÉ POUR LE PIMM'S.

Il est décidé de verser les subventions suivantes au titre de l'année 2017 :

- à l'association « Office de Tourisme des Monts d'Ambazac et Val du Taurion » : une subvention de 85 000 €, qui compte tenu de l'acompte de 25 000 € précédemment versé, fera l'objet d'un versement de 30 000 € au 1^{er} semestre et de 30 000 € au 2^{ème} semestre,
- au Centre d'Animation d'Ambazac-Fraternité pour le PIMMS : une subvention de 13 000 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

VII – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2017 VERSÉES À CERTAINS BUDGETS ANNEXES.

Afin d'équilibrer les budgets annexes de l'année 2017, il est décidé le versement de subventions d'exploitation :

- 16 437 € pour le budget de la ZA du Trifoulet,
- 14 855 € pour le budget du Commerce de Compreignac,
- 44 732 € pour le budget des autres locations.

Décision adoptée à l'unanimité.

VIII – ADHÉSION À DES ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL – ANNÉE 2017.

Le Conseil communautaire décide d'adhérer aux organismes suivants :

- Association des Maires et élus du Département de la Haute-Vienne,
- Pays de l'Aurence, l'Occitane et des Monts d'Ambazac (PALOMA),
- Assemblée des Communautés de France,
- Agence Technique Départementale,
- Haute-Vienne Initiative,
- Fédération Française de cyclisme,
- SIEPAL,
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents,
- Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne,
- Association interdépartementale des Communes Forestières du Limousin,
- Syndicat de Voirie de la Région de Bessines,
- MONA (Mission des Offices de Tourisme de la Nouvelle-Aquitaine),
- Fédération Nationale des Offices de Tourisme de France,
- Mission locale Rurale,

- SYDED,
- PARC (AVEC Limousin),
- Fonds d'Art Contemporain du Limousin (FACLIM),
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

et s'engage à régler les cotisations correspondantes pour l'année 2017.

Décision adoptée à l'unanimité.

IX – FIXATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENT.

Le Conseil communautaire décide de fixer les durées d'amortissement suivantes pour chaque bien ou chaque catégorie de biens.

Biens	Durées d'amortissement
<u>Immobilisations incorporelles :</u>	
Logiciel	2 ans
<u>Immobilisations corporelles</u>	
Voitures	10 ans
Camions et véhicules industriels	10 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
Matériel informatique	2 ans
Matériels classiques	5 ans
Coffre-fort	20 ans
Installations et appareils de chauffage	10 ans
Appareils de levage-ascenseurs	20 ans
Équipements de garages et ateliers	10 ans
Équipements sportifs	10 ans
Installations de voirie	20 ans
Plantations	15 ans
Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans
Constructions sur sol d'autrui	sur la durée du bail à construction
Bâtiments légers, abris	10 ans
Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15 ans

Les immobilisations d'une valeur inférieure ou égale à 500 €, seront amorties en un an.

Décision adoptée à l'unanimité.

X – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉTUDES ET DE PROGRAMMATION DE L'AGGLOMÉRATION DE LIMOGES (S.I.E.P.A.L.) DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Le Conseil communautaire désigne pour représenter la Communauté de communes au sein du SIEPAL :

18 TITULAIRES	18 SUPPLEANTS
DUPIN Bernard	BARDET Lysiane
ROUMILHAC Gérard	CARRÉ Vincent
LAUSERIE Bernard	COUVIDOU Francis
VALLIN Pierre	PEYROT Jean-Michel
BROUILLE Andréa	AUZEMERY Alain
PLEINEVERT Jacques	DOUILLARD Rolande
FAUCHER Jean-Jacques	SOLIS Jean-Claude
DUPRAT Jean-Jacques	VIRONDEAU Jean-Claude
GENDILLOU Jean-Jacques	MAITRE Franck
CHÉ Stéphane	VERGNOUX Marina
HORRY Jean-Marie	ROSSANDER Claudette
FOURNIOUX Annick	LEGAY Jean-Marc
BERTRAND Jean-Michel	JOUANNETAUD Gisèle
ROCHE Nathalie	AUVINET Marie-Thérèse
PERROT Daniel	TRICARD Béatrice
THOMAS Jean-Claude	LAFARGE Jeanine
ROUX Thierry	LE BOT Joël
FRENAY Hélène	PARIS Bertrand

Décision adoptée à l'unanimité.

XI – AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DORSAL.

Le Conseil communautaire accepte la convention proposée par le Syndicat mixte DORSAL et le plan de financement proposé :

Communauté de communes avant fusion 2017	Coût total HT prévisionnel travaux	Contribution maximale Travaux	Contribution maximale Fonctionnement
L'Aurence Glane Développement	352 000,00 €	70 400,00 €	10 000,00 €
Monts d'Ambazac et Val du Taurion	42 000,00 €	8 400,00 €	1 260,00 €
TOTAL	394 000,00 €	78 800,00 €	11 260,00 €

Décision adoptée à l'unanimité.

XII – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL PAR LA COMMUNE D'AMBAZAC.

Le Conseil de communauté approuve les mises à disposition :

- d'un agent de la commune d'Ambazac à raison de 15/35ème de son temps de travail hebdomadaire pour assurer la mission de responsable technique au profit de la Communauté de Communes,
 - d'un agent de la commune d'Ambazac à raison de 3/35ème de son temps de travail hebdomadaire pour assurer la mission d'entretien des locaux du bureau d'informations du tourisme communautaire situé à Ambazac au profit de la Communauté de Communes,
- et autorise le Président ou son représentant à signer les conventions précisant les modalités de la mise à disposition.

Décision adoptée à la majorité 38 voix pour et 5 abstentions.

XIII – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL PAR LES COMMUNES MEMBRES.

Le Conseil Communautaire adopte le principe de la mise à disposition de personnel et de moyens entre les communes du territoire historique de de la Communauté de communes Porte d'Occitanie et la Communauté de Communes ELAN, pour assurer la réalisation des travaux d'entretien de la voirie transférée.

Le Conseil Communautaire adopte le coût de 1,54 € par mètre linéaire transféré réparti 1/3 personnel et 2/3 moyens, sauf pour la commune de Saint-Léger-La-Montagne qui n'a pas de personnel affecté à l'entretien de la voirie (100% moyens) et autorise le Président ou son représentant à signer les conventions précisant les modalités de ces mises à disposition.

Décision adoptée à l'unanimité.

XIV – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAUTAIRE AUPRÈS DU PAYS DE L'AURENCE, DE L'OCCITANE ET DES MONTS D'AMBAZAC.

Le Conseil de communauté approuve la mise à disposition, d'un agent administratif communautaire à raison de 17,5/35ème de son temps de travail hebdomadaire pour assurer la mission de gestionnaire LEADER sur le Groupe d'Action Locale au profit du Pays de l'Aurence, de l'Occitane et des Monts d'Ambazac, et autorise son Président à signer la convention de mise à disposition.

Décision adoptée à l'unanimité.

XV – PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS.

Le Conseil communautaire décide de verser une participation mensuelle à tout agent à temps complet pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée à hauteur de :

- **9,40 € par mois** pour les garanties de l'option 1
- **18,00 € par mois** pour les garanties des options 2 et 3.

Avec prise d'effet à compter du 1^{er} mai 2017 et proratisation au temps de travail pour les agents à temps non complet.

Décision adoptée à l'unanimité.

XVI – PERSONNEL COMMUNAUTAIRE MISE EN PLACE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS.

Le Conseil communautaire approuve la mise en place immédiate du compte épargne temps pour le personnel communautaire, et adopte le projet de règlement.

Décision adoptée à l'unanimité.

XVII – CONVENTION AVEC LE CENTRE D'ANIMATION AMBAZAC FRATERNITÉ DANS LE CADRE DU CHANTIER D'INSERTION PALOMA

Le Conseil communautaire décide de confier la mission d'entretien des chemins de randonnées sur les anciens périmètres des Communautés de communes Monts d'Ambazac et Val du Taurion et Porte d'Occitanie au chantier d'insertion PALOMA géré par le Centre d'Animation Ambazac-Fraternité, sur une durée de 83 jours pour l'exercice 2017 au tarif de 350 € par jour, à répartir sur les territoires historiques.

Décision adoptée à l'unanimité.

XVIII – CONVENTION AVEC LE CHANTIER D’INSERTION LES JARDINS DE COCAGNE

Le Conseil communautaire décide de confier la mission d’entretien des espaces verts communautaires sur l’ancien territoire de la Communauté de communes l’Aurence Glane Développement à l’association d’insertion « Les Jardins de Cocagne », selon les modalités et tarifs suivants :

- 8 interventions à 470 € pour l’entretien de la déchetterie de Nieul,
- 8 interventions à 176,25 € pour les espaces verts de l’ancien siège de la Communauté de communes l’Aurence Glane Développement à Nieul,
- 10 interventions à 250 € pour l’entretien d’espaces verts communautaires à Chaptelat.

Décision adoptée à l’unanimité.

XIX – ANIMATION DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE ET DE « SPORTS NATURE »

À compter du 19 avril 2017, la Communauté de communes prend en charge les missions d’animation de la Charte Forestière de Territoire (CFT) et « Sports Nature » (SN), précédemment menées par le Pays de l’Aurence, de l’Occitane et des Monts d’Ambazac (PALOMA).

Le Conseil communautaire approuve cette prise en charge ainsi que le plan prévisionnel de financement de ces missions, et autorise le Président à solliciter des subventions auprès de la Région Nouvelle Aquitaine et de l’Europe au titre du FEADER.

Décision adoptée à l’unanimité.